



Dissay

les échos

Le Journal de la commune de DISSAY

JANVIER 2017

www.dissay.fr



Réseaux du centre-bourg

Des travaux indispensables

P. 17



Grand-Poitiers

Notre nouvelle intercommunalité P. 4



Sciences et techniques

Un nouveau partenariat avec l'Espace Mendès-France

P. 8



Participez

aux réunions de quartiers 2017

P. 7

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Communication, animation, vie Associative	3-7
Jeunesse, éducation et solidarités	8-11
Développement économique, commerce et artisanat, tourisme	12-16
Urbanisme et patrimoine communal	17-21
Environnement et patrimoine naturel	22-23
<i>Quelques rendez-vous à venir...</i>	24
<i>Sur les registres de l'Etat civil...</i>	24

Personnel, de nouvelles recrues

Stéphanie Steinmetz, qui a été pendant 7 ans la Directrice Générale des Services, a choisi de poursuivre sa carrière en Gironde. Un nouveau recrutement est donc intervenu fin octobre.



Chantale Vachon occupe désormais ce poste, à la tête de l'administration municipale.

Après des études à l'Université de Poitiers, filière « Administration, Economique et Sociale », elle a gravi les échelons, par la réussite à plusieurs concours de la Fonction Publique Territoriale. Son parcours professionnel a débuté dans la commune du Rochereau puis s'est poursuivi successivement à Jaunay-Clan, Archigny, Thuré, et enfin Vouneuil-sur-Vienne.

C'est désormais à Dissay qu'elle exerce ses talents, fruits d'une expérience acquise dans ces différents postes, au service du public. Elle complète une vie professionnelle bien remplie par quelques passions, telles que le théâtre, le modern-jazz ou le tennis, mais aussi d'autres implications dans la vie associative ou municipale, puisqu'elle est conseillère municipale dans sa commune de résidence. Bienvenue à Dissay !

Au service technique, Stéphane Restoueix a obtenu une mutation pour le Département de la Vienne. **Amélie Audrieu**, est donc recrutée aux services techniques pour une durée de 6 mois. Elle assure particulièrement l'entretien des espaces verts, taille, fleurissement, etc. Précédemment, Amélie travaillait à la roseraie de Poitiers.



Chères Disséennes, Chers Disséens,

Cette année 2017 qui vient de commencer s'annonce déjà, vous le savez, décisive à bien des égards...

Sur le plan international, avec une nouvelle donne qui, espérons-le, ne viendra pas remettre en cause les équilibres, toujours fragiles, entre les grandes puissances mondiales.

Sur le plan national, avec des élections présidentielles et législatives qui, comprenons-le, doivent être à la hauteur des attentes démocratiques d'un pays républicain, aux valeurs enviées de liberté, d'égalité et, ne l'oublions jamais, de fraternité !

Sur le plan régional, avec la mise en œuvre des premières politiques publiques de notre grande région Nouvelle-Aquitaine qui, souhaitons-le, saura soutenir nos collectivités et territoires entreprenants et engagés dans des investissements dynamiques et durables !

Sur le plan intercommunal, avec le lancement du nouveau Grand Poitiers à 40 communes où, soyez-en assurés, Dissay tiendra son rang et jouera un rôle constructif pour que cette opportunité soit utile à chacune et chacun.

Sur le plan local enfin, avec la concrétisation de plusieurs projets structurants pour notre commune, tels que l'opération d'urbanisme du quartier des Bouleaux, le réaménagement du centre-bourg ou encore le premier programme d'actions de notre Agenda 21... Sans oublier, bien entendu, toutes les réalisations envisagées dans de nombreux domaines (Education, Environnement, Animation, Développement économique, Vie Associative...) dans le but d'améliorer le quotidien de toutes et tous, des plus jeunes aux plus anciens, et de continuer à faire de Dissay une commune où il fait bon vivre.

En 2017 plus que jamais, vous pouvez donc compter sur notre mobilisation collective, équipe municipale comme personnel communal, pour amplifier les efforts entrepris à votre service.

A toutes et à tous, à vos familles, à vos associations, à vos entreprises, j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2017. Que cette année vous apporte avant tout une excellente santé, la réussite de vos projets personnels ou professionnels, et le maximum de joies amicales et familiales.

A vos côtés et à votre écoute,
Michel François, Maire de Dissay

Dissay se compte

Le recensement de la population de Dissay a commencé le 19 janvier. Il permet de déterminer la population officielle de la commune dont découlent le budget communal, le nombre d'élus... Les caractéristiques de la population permettent également d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! Un agent recenseur recruté par la mairie va se présenter chez vous

muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice avec vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, il vous remettra les questionnaires papier à remplir, qu'il viendra récupérer sous 48 heures. Merci par avance de lui réserver le meilleur accueil. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre agent recenseur ou à la mairie. Pour d'autres renseignements, allez sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1^{er} adjoint Communication, Animation, Vie Associative.
Rédaction : les commissions municipales • Photos : Sébastien Père, Dominique Lusseau, Sophie Seguin, Damien Aubrion, Alain Rabeau, Bérange Duquerroy, Alain Gallou-Remaudière, Chantale Véger, Pierre Brémond, Espace Mendès France • Suivi de fabrication : Patrick Sitaud • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement. Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr

Dans chaque groupe ou organisation (association, entreprise...), des changements interviennent avec le temps. L'équipe municipale de Dissay, personnel et élus, n'échappe pas à la règle.

Les élus, une organisation qui évolue

Fin 2016, Cécile Carpentier, conseillère municipale, a remis sa démission en raison de son déménagement en dehors de la commune. Par ailleurs, Patrick Sitaud, a souhaité quitter sa délégation d'adjoint à la citoyenneté et à la communication, ses activités professionnelles ne lui laissant plus suffisamment de temps pour assumer correctement ces tâches. Il reste conseiller municipal au sein de cette équipe où il a toute sa place et continue d'apporter ses compétences.

Les délégations ont donc dû être redistribuées. Les missions dévolues

à Patrick Sitaud sont maintenant assumées par Pierre Brémond, désormais adjoint à la communication, aux animations et à la vie associative. Pour que ce soit possible, la délégation Jeunesse revient à Sophie Seguin, déjà adjointe à l'Éducation et aux Solidarités. Le tourisme est désormais géré par Damien Aubrion, avec le développement économique, le commerce et l'artisanat.

Par ailleurs, les nombreuses tâches assumées par Françoise Debin sont désormais partagées avec un nouvel adjoint : Alain Gallou-Remaudière.

Françoise Debin garde les missions liées à l'urbanisme et au patrimoine communal. Alain Gallou-Remaudière est adjoint à l'environnement et au patrimoine naturel. Jean-François Germon est devenu conseiller délégué à la jeunesse.

Retrouvez l'ensemble des membres du conseil municipal et leurs fonctions sur dissay.fr, à la page « Les élus » (rubrique Citoyenneté, Information et Communication) : 21 femmes et hommes siégeant pour vous, dont le maire, cinq adjoint(e)s et sept conseiller(ère)s délégué(e)s.

Deux départs en retraite

C'est une sympathique cérémonie qui s'est tenue le mardi 20 décembre en présence d'élus de la commission du personnel, de membres de la direction et de deux agents aussi discrètes qu'efficaces, partant à la retraite.

Brigitte Joyeux a été recrutée en 1988, en qualité d'agent de bureau. Sous la direction de quatre maires différents, elle va accueillir les administrés et sera chargée, par exemple, des demandes de pièces d'identité, de l'état civil, des élections ou du recensement...

Le tournant de sa carrière intervient en 2009, lorsqu'il lui est proposé de devenir agent d'accueil à la médiathèque, reprise en gestion municipale. Une occasion que cette artiste et passionnée de lecture saisit après une nuit de réflexion. Son temps s'est alors partagé entre les achats et la gestion du fonds de livres, l'animation de l'équipe de bénévoles, la mise en place d'expositions ou de spectacles, l'accueil de groupes (écoles, crèche, accueil de



loisirs, relais des assistantes maternelles...) et, plus récemment l'animation de TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

28 ans d'attachement aux valeurs du service public, pour le bien des Disséens.

Michelle Lourdeau a été recrutée comme agent d'entretien contractuel en 1998. Elle effectue alors des remplacements dans les écoles. Titularisée en 2002, elle assure alors quotidiennement et avec une conscience professionnelle sans faille l'entretien des salles communales et particulièrement de la salle polyvalente et du gymnase jusqu'aux travaux de rénovation en 2013.

En 2006, après une formation, Michelle

s'investit dans l'animation des accueils périscolaires, d'abord à l'école maternelle. En 2012, Michelle est affectée à l'école élémentaire Paul-Émile Victor. Elle développe et peaufine ses techniques d'animation pour le plus grand plaisir des enfants. Ils se souviendront d'elle, sur le terrain de foot, ou en salle d'activités pour les jeux collectifs ou la danse.

Au nom de la population disséenne, le maire les a remerciées de ces années d'implication et de services accomplis tout en leur souhaitant une heureuse retraite bien méritée !.

Brigitte Joyeux a été remplacée à la médiathèque par Véronique Dubois. Jordan Birault, animateur, vient d'être recruté pour remplacer Michelle Lourdeau.

Grand-Poitiers

Notre nouvelle intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier, Dissay fait partie d'une nouvelle intercommunalité de 40 communes : Grand Poitiers. Pour l'instant Communauté d'agglomération, celle-ci prendra la forme juridique de Communauté urbaine courant 2017. Elle réunit près de 200 000 habitants.

Autour de Poitiers, sa ville capitale, cet établissement public a pour vocation de rendre notre territoire plus fort et plus attractif dans notre grande région Nouvelle-Aquitaine. La loi définit des compétences obligatoires que les communautés urbaines doivent exercer au lieu et place des communes qui les composent. C'est ainsi que le développement écono-

mique, les transports publics, la gestion des déchets, l'assainissement, la voirie, les réseaux d'eau et d'autres compétences sont désormais gérés par Grand Poitiers.

Des centres de ressources territoriaux vont être mis en place pour toutes les interventions de proximité (voirie, ordures ménagères, éclairage, etc.) et le lieu d'accueil privilégié pour vous reste votre mairie, même pour les services intercommunaux.



Pour en savoir plus : un-nouveau-grand-poitiers.fr



Une assemblée de 91 conseillers pour 40 communes

En décembre 2016, chacune des 40 communes a élu son ou ses représentants à la nouvelle assemblée de Grand Poitiers. Au total, le conseil communautaire compte 91 conseillers titulaires et 31 suppléants (chaque commune n'ayant qu'un seul conseiller obtient automatiquement un suppléant).

La répartition, définie par la Loi, s'est faite en proportion de la population comme suit :

- 1 commune avec 39 élus (Poitiers)
- 1 commune avec 4 élus (Buxerolles)
- 3 communes avec 3 élus (Chauvigny, Jaunay-Marigny, Saint-Benoît)
- 4 communes avec 2 élus (Chasseneuil-du-Poitou, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard, Beaumont/Saint-Cyr)
- 31 communes avec 1 élu et 1 suppléant (dont Dissay).

Pour représenter Dissay, le conseil municipal du 16 décembre 2016 a élu à l'unanimité le maire, Michel François, comme conseiller titulaire et le 1^{er} adjoint, Pierre Brémond, comme conseiller suppléant.

Transfert des compétences « Eau et Assainissement » au Syndicat Eaux de Vienne-SIVEER



La loi 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) fait obligation, pour Grand Poitiers d'exercer, à terme, la compétence « Eau et Assainissement ».

La commune de Dissay, en accord avec Grand Poitiers, a choisi le transfert volontaire de ces compétences à compter du 1^{er} janvier 2017 à Eaux de Vienne-SIVEER. C'est un service de proximité, dont la technicité et l'expertise sont reconnues sur le plan départemental.

L'ensemble des travaux d'infrastructure, à réaliser sur le territoire, sera

géré par le Syndicat sur proposition des élus disséens et inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement. La gestion des réseaux et des factures sera également du ressort de Eaux de Vienne-SIVEER.

Les élus de Dissay restent à votre écoute pour relayer vos interrogations ou difficultés auprès du syndicat.

VOS DÉLÉGUÉS :

- titulaires : Françoise Debin, Alain Gallou-Remaudière.
- suppléants : Virginie Dominot, Christine Royer.



D'autres élus de notre commune pourront bientôt s'inscrire dans certaines commissions thématiques créées pour contribuer à l'élaboration du programme des actions communautaires, formuler des remarques et propositions utiles à l'exercice des compétences.

Le nouveau bureau élu le 16 janvier 2017

L'installation du nouveau Conseil communautaire s'est tenue le lundi 16 janvier 2017, avec l'élection du Président de la Communauté d'agglomération et des 29 vice-présidents.

- **Alain Claeys, maire de Poitiers, a été élu président de Grand Poitiers.** Ses premiers mots ont été pour souligner l'audace dont a souvent fait preuve ce territoire et qui sera encore nécessaire pour aborder les chantiers à venir : avenir de la Technopole du Futuroscope, attractivité du territoire tant sur le plan économique que touristique, cohésion entre les territoires ruraux et l'espace urbain du territoire. Il a conclu en rappelant que la commune restera la cellule de base de l'intercommunalité et la

porte d'accès aux services pour la population. Il a invité les conseillers communautaires à relever le défi de ce nouveau Grand-Poitiers, tous ensemble.

- **Michel François, maire de Dissay, a pour sa part été élu Vice-président en charge du Développement économique, Commerce, Emploi, Insertion,** référent de la Commission Attractivité. Celle-ci est compétente pour les actions de développement économique, les Zones d'activité économique, le commerce, l'agriculture, la promotion du tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche, l'emploi, le développement numérique du territoire.

Une mission « *dense, variée et passionnante* » pour laquelle il formera équipe avec un autre vice-président : Philippe Brottier, maire de Fontaine-le-Comte.

Les autres Vice-président-e-s élu-e-s :

- Guy Andrault (Savigny Levescault)
- Mustapha Belgsir (Poitiers)
- Michel Berthier (Poitiers)
- Jean-Claude Boutet (Saint-Georges-les-Baillargeaux)
- Philippe Brottier (Fontaine-le-Comte)
- Christine Burgères (Poitiers)
- Francis Chalard (Poitiers)
- Jean-Louis Chardonneau (Buxerolles)
- Dominique Clément (Saint-Benoît)
- Bernard Cornu (Poitiers)
- Patrick Coronas (Poitiers)
- Claude Eidelstein (Chasseneuil-du-Poitou)
- Anne Gérard (Poitiers)
- René Gibault (Lusignan)
- Pascale Guittet (Pouillé)
- Gérard Herbert (Chauvigny)
- Daniel Hofnung (Poitiers)
- Florence Jardin (Migné-Auxances)
- Laurent Lucaud (Poitiers)

- Gilles Morisseau (Biard)
- Jérôme Neveux (Jaunay-Marigny)
- Joëlle Peltier (Ligugé)
- Freddy Poirier (Cloué)
- Eliane Rousseau (Poitiers)
- Corine Sauvage (Montamisé)
- Gérard Sol (Mignaloux-Beauvoir)
- Alain Tanguy (Vouneuil-sous-Biard)
- Aurélien Tricot (Poitiers)

10 commissions thématiques

Pour couvrir le champ des 7 groupes de compétences de la future Communauté urbaine Grand Poitiers, 10 commissions thématiques ont été créées. En voici le détail :

- Commission Générale et des Finances
- Commission Attractivité
- Commission Aménagement de l'espace communautaire et équilibre social de l'Habitat
- Commission Mobilité
- Commission Développement des territoires, solidarités
- Commission Voirie
- Commission Eau et Assainissement
- Commission Transition énergétique, Qualité environnementale
- Commission Culture, animation et mise en valeur du patrimoine
- Commission Sport, Jeunesse, Vie étudiante

Ces commissions réuniront des élus communautaires mais seront également ouvertes, selon des modalités restant à définir, aux anciens conseillers communautaires et aux conseillers municipaux.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le site internet spécialement créé pour vous informer sur le lancement de notre nouvelle intercommunalité :

un-nouveau-grand-poitiers.fr

Une semaine d'échanges européens



Du 22 au 28 août, 2016 Dissay a reçu ses jumeaux de Madone (Italie) et de Vila Nova da Barquinha (Portugal). Accompagnés de leurs familles d'accueil, ils ont participé au programme de la semaine ayant pour thème « *Le Futur de l'Europe : Terre de diversités ?* » et organisé grâce à une subvention de la commission européenne. Durant toute la semaine, l'ensemble de la population a pu profiter de l'exposition, réalisée par l'association KURIOZ : « *Demain le monde, les migrations pour vivre ensemble* ».

Au programme, plusieurs visites culturelles ainsi que de nombreux moments de partage en famille ! Après un rallye photos permettant la découverte de Dissay, les jumeaux italiens et portugais ont découvert la ville de Nantes (avec son château, l'île aux machines, le mémorial de l'esclavage), le château du Clos-Lucé et la ville d'Amboise.

Pour leur permettre de découvrir le tissu économique local, les jumeaux ont pu visiter quelques entreprises, dont deux entreprises disséennes : la

Compagnie Coloniale et Futuramat. Les invités, accompagnés de leur familles d'accueil, ont aussi pu participer et échanger lors de la conférence débat animée par Céline Bergeon, maître de conférences en géographie à l'Université de Poitiers, sur le thème suivant : « *Diversité des origines dans l'Union Européenne : hier aujourd'hui et demain ?* ». Lors de cette conférence, ils ont pu entendre des témoignages en provenance de la Mairie de Naintré et d'associations : Le Toit du Monde, Audacia ou Éclat qui œuvrent pour

La médiathèque de plus en plus appréciée

Les chiffres sont suffisamment parlants. La médiathèque qui accueille désormais de nouveaux bénévoles, reçoit de plus en plus de public. Le nombre de visiteurs dans l'établissement est passé de 2941 en 2015, à 3404 l'an passé, soit une augmentation de plus de 15 %. Cette hausse s'explique en partie par les activités qui s'y déroulent dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires avec des élèves de l'école élémentaire. Mais, ce n'est pas la seule raison ! En effet, sur les mêmes années de référence, le nombre de documents empruntés a bondi de 7623 à 9096. Ces 19,32 %

d'augmentation nous confortent dans l'idée que les Disséens aiment bien ce lieu de culture. L'accueil du personnel et des bénévoles, la politique d'achat annuelle de nouveaux livres et les différentes animations proposées attirent et fidélisent ce public avide de lecture. Ainsi en 2016 une exposition a été installée en partenariat avec l'association Amitié ValVert - Songo. Plusieurs animations se sont tenues à l'automne sur le thème de la musique en francophonie. Le 20 octobre, par exemple, Omar Diop, musicien burkinabé, a pu présenter à un public conquis les



instruments de musique de son pays. Kora, doum-doum, djembé, ou balafon ont résonné au milieu de livres traitant de ce sujet, mis en exergue pour l'occasion.

l'intégration des migrants, ainsi que des témoignages bouleversants d'habitants de Dissay, mais aussi des villes jumelles, sur leur vécu en termes d'intégration. Les participants ont ensuite pu s'exprimer à travers différents ateliers (fresque, initiation à la danse africaine, jeu Cultionnary, quizz Europe).

Pour clore cette semaine, le groupe a partagé un repas, offert par la municipalité de Dissay. Les hôtes sont repartis en pensant déjà à la prochaine rencontre prévue à Vila Nova da Barquinha en juillet 2017. Un grand merci au comité de jumelage pour l'organisation de cette semaine, réussie sur tous les plans !

En plus des séjours, à Dissay ou chez nos hôtes, le comité de jumelage propose, depuis plusieurs années, des cours d'italien de différents niveaux. Nouveauté 2017, des cours de portugais de niveau débutant sont désormais organisés pour préparer vos semaines à Vila-nova da Barquinha.

Renseignements : Christine Brémond au 05 49 88 90 38.



Médiathèque - 101 rue du parc
Tél. : 05 49 47 42 73
mail : mediatheque@dissay.fr
Ouverture : mercredi 13h30-17h30,
vendredi 16h-18h - samedi 9h30-11h30.
La carte de la médiathèque est gratuite.

Participez aux réunions de quartiers 2017 !

L'équipe municipale vous convie à participer aux réunions de quartiers 2017.

Véritables moments de dialogue et d'échange, ces réunions permettent aux élus de présenter les réalisations effectuées récemment et de faire le point sur les projets en cours. Elles permettent également de vous donner la parole pour recueillir vos suggestions, vos attentes, afin de

trouver ensemble, les solutions les plus adaptées pour un développement équilibré de la commune.

Toute l'équipe espère avoir le plaisir de vous retrouver encore plus nombreux que lors des précédentes éditions de ces réunions de quartier. Elles auront lieu les vendredis 3 et 10 février à la maison des associations à 20h30.



Réunion n°1 : Vendredi 3 février, à 20h30 Rive droite du Clain

Quartiers et élus référents concernés

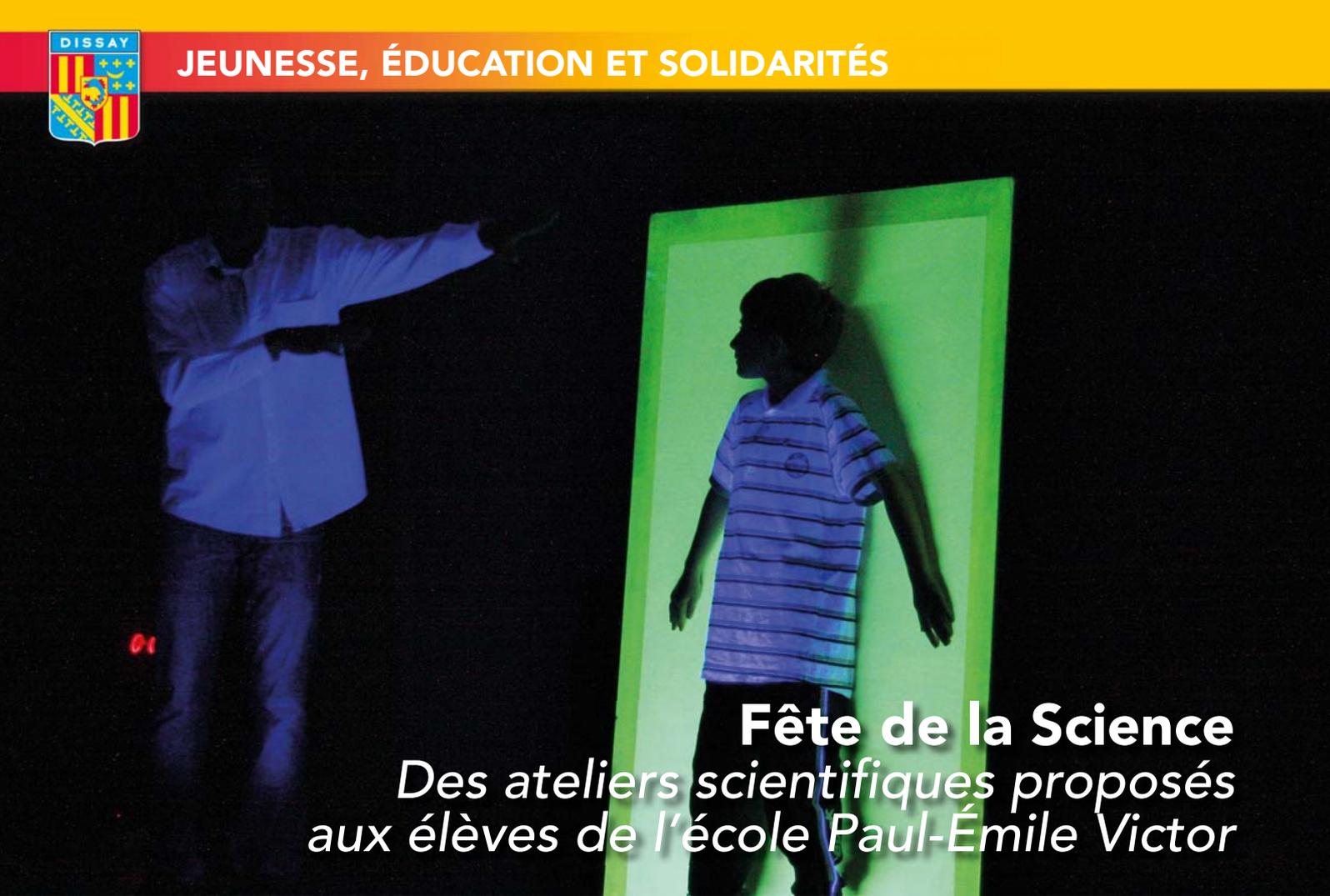
- De l'église jusqu'à La Jonchère : *Damien Aubrion.*
- La Mothe - Les Grésils - Bellevue - La Morinière : *Laurent Poupin, Lætitia Boursier.*
- Les Tiers : *Sophie Seguin.*
- Marit - La Cormaillère - Vilvert - La Riuserie - Nouzillet : *Sébastien Père.*
- Fortpuy - La Ferrandière : *Christine Royer.*
- Centre-Bourg : *Marie-Jo Delecroix, Françoise Debin.*
- La Jardelle - Aillé : *Dominique Lusseau, Alain Gallou-Remaudière.*

Réunion n°2 : Vendredi 10 février, à 20h30 Rive gauche du Clain

Quartiers et élus référents concernés

- Beaulin - Chaix - La Ronde - La Mourauderie - La Gare : *Didier Ferjoux, Aymeric Duval.*
- Maisonneuve - Montigny - Nouzières - Longève : *Jean-Claude Richard.*
- Chaume - L'Europe - L'Hôpiteau : *Maryline Soleilhac, Jean-François Germon.*
- Les Daumonts - La Grève - Puygremier : *Virginie Dominot.*

Pour préparer au mieux les réponses à vos questions, n'hésitez pas à contacter à l'avance vos référents de quartier. Vous obtiendrez leurs coordonnées complètes sur dissay.fr (rubrique Citoyenneté et vie municipale / les quartiers) ou sur simple appel à la mairie.



Fête de la Science

Des ateliers scientifiques proposés aux élèves de l'école Paul-Émile Victor

Le mardi 4 octobre, Dissay a lancé la Fête de la Science en Poitou-Charentes, en partenariat avec l'Espace Mendès-France de Poitiers.

A cette occasion, une série d'ateliers a été proposée aux 204 élèves de l'école Paul-Émile Victor, à la salle polyvalente. Trois animateurs de l'Espace Mendès-France sont venus avec le Camion des sciences, contenant le matériel nécessaire pour le

fonctionnement de ces ateliers. Trois animations ont été proposées sur l'ensemble de la journée : Les énergies renouvelables, Vers un habitat durable et L'eau, de la source au robinet.

Les enfants ont montré un vif intérêt à ces ateliers et ont posé beaucoup de questions aux animateurs. Une journée riche en découvertes ! Après l'inauguration officielle

de la Fête de la science, en présence des officiels, la journée s'est terminée par un spectacle offert à la population : « Lumière en boîte ». Un animateur, à l'aide de démonstrations qui ont captivé les petits et les grands, a décrypté les phénomènes physiques qui nous entourent lors d'une fête : spots, boules à facettes, lumière fluo ou stroboscope n'ont plus de secrets pour les quelque 200 Disséens présents.

Un nouveau partenariat et d'autres rendez-vous avec l'Espace Mendès-France

En 2016, Dissay a programmé deux événements en partenariat avec l'Espace Mendès-France de Poitiers.

Ce fut d'abord le lancement officiel de la Fête de la science pour le Poitou-Charentes à Dissay (*voir article ci-dessus*).

Puis, le 22 novembre, dans le cadre de « *Images de la science, science de l'image* », dont le thème était « *Environnement, des solutions en émergence* », vous a été proposée une soirée autour de la grande muraille verte au Sahel, de Dakar à Djibouti.

Ayant pour objectif de restaurer les écosystèmes sahéliens menacés par la désertification, ce projet de différents pays africains a été présenté lors de la diffusion d'un film, en présence de Gilles Boëtsch, anthropologue et directeur de recherches au C.N.R.S.

Mais, ce n'était qu'un début : durant l'année 2017, un programme d'interventions va être établi avec l'équipe d'animateurs scientifiques de Mendès-France. Dissay va ainsi profiter des ressources de ce centre de vulgarisation et de débats scientifiques.

En complément de la culture musicale (saison Musiques en Clain) et de la culture littéraire (partenariat avec la médiathèque), et en appui de

l'enseignement des professeurs des écoles, la mairie de Dissay va donc favoriser l'intérêt des enfants de l'école Paul-Émile Victor ou, par exemple, de l'accueil de loisirs pour la culture scientifique.

Basé massivement sur les enfants en âge scolaire, ce partenariat pourra éventuellement profiter également aux plus grands. À la médiathèque ou dans la salle polyvalente, des animations vous seront proposées dans les mois à venir.



Rythmes scolaires

Des Temps d'Activités Péri-scolaires riches et variés

La municipalité a mis en place pour 3 ans un nouveau projet éducatif de territoire (P.E.D.T.) à la rentrée de septembre 2016 comprenant un changement d'horaires au niveau des 2 écoles et une pause méridienne raccourcie.

Dans ce nouveau P.E.D.T., les temps d'activités péri-scolaires (T.A.P.) ont lieu les jeudis et vendredis, de 15h25 à 16h25 pour l'école élémentaire et 15h30 à 16h20 pour l'école maternelle. Pour cela, des conventions ont été établies avec les nombreuses associations participantes. Depuis leur mise en place à Dissay, les TAP sont gratuits pour les familles, permettant ainsi à tous les enfants d'accéder aux activités proposées.

Quelques exemples d'activités qui ont été proposées au cours du 1^{er} trimestre...

École maternelle Tony Lainé

Des activités sont animées par le personnel communal : danse, sports collectifs, comptines et chants, gymnastique, yoga, multi tap... D'autres activités sont encadrées par des intervenants d'associations communales ou intercommunales : école de musique intercommunale, Val Vert tennis de table, Val Vert handball,



Lire et faire lire. Ces TAP se poursuivent au début de cette année avec de nouvelles activités proposées par les animateurs communaux : couture, expériences scientifiques, activités manuelles et « carnaval ».

École Paul-Émile Victor

Le personnel et les bénévoles de la Médiathèque se mobilisent pour proposer aux enfants des lectures kamishibaï, des séances d'origami, des ateliers, à la découverte de certains peintres ou de la citoyenneté. Les animateurs du péri-scolaire font découvrir le jardin et le goût, mais aussi les activités manuelles ou les sports collectifs. Là aussi les associations sont

présentes : que ce soit la Cirquerie, ou la troupe de théâtre Val Vert luisant, Val Vert tennis de table, l'école de musique intercommunale, l'Adab Vilvert, le Taekwondo Val Vert, le Carrefour de l'amitié. Il existe également un TAP « aide aux devoirs » pour les enfants qui veulent s'avancer dans leur travail. En ce début d'année, de nouvelles activités sont programmées, notamment une découverte de l'italien proposée par le comité de jumelage de Dissay.

Un grand merci au personnel municipal et aux bénévoles qui travaillent ensemble pour le bon fonctionnement de ces temps d'activités péri-scolaires.

11 novembre

Les élèves de l'école Paul-Émile Victor au rendez-vous

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de l'école élémentaire Paul-Émile Victor accompagnés de leurs parents, sont venus participer à la cérémonie du 11 novembre 2016. En présence de leurs enseignants, ils ont entonné très solennellement la Marseillaise qu'ils connaissent sur le bout de leurs cordes vocales. Un moment très fort et émouvant pour tous.



Informatique

Les cours se poursuivent

Deux ateliers d'informatique ont été mis en place en mai et juin dernier par la municipalité et animés par l'association ACCOR (Action Concertation coordination des retraités) : « Pour une meilleure utilisation de son ordinateur » (8 séances) et la « Prise en main de tablettes numériques » (5 séances). Au mois de novembre, un groupe de 12 personnes s'est inscrit pour participer à l'atelier : « Retouches et classification de ses photos » (4 séances) qui se sont déroulées le lundi et le mercredi de 10h à 12h.

Si vous êtes intéressés par un ou plusieurs de ces ateliers, vous pouvez contacter
Sophie Seguin au 06 22 95 03 88
ou Bernard Tranchant
qui représente l'association
ACCOR au 06 83 33 29 63.

Une naissance, un arbre

Pour les jeunes pousses

Tradition depuis 2009, le CCAS offre un arbre pour chaque naissance dans les foyers disséens. Les enfants nés en 2015 ont été mis à l'honneur le samedi 19 novembre 2016. Les 22 familles présentes sont rentrées à la maison avec un pêcher de vigne : *Prunus persica* « Sanguine de Savoie »... De bonnes tartes en

perspective ! Un document présentant l'arbre et prodiguant des conseils de plantation et d'entretien a été remis aux heureux bénéficiaires.

Une belle matinée pleine de bonne humeur et d'animation qui s'est clôturée par un apéritif autour duquel les discussions se sont prolongées.



Vœux du Maire

Les Apprentis encouragés et les jeunes du CCJ remerciés

Depuis quelques années, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met à l'honneur les apprentis disséens, en première année de formation. Lors des vœux du maire, le 13 janvier 2017, les membres du C.C.A.S. ont remis aux apprentis présents une carte cadeau de 50 €, afin de les aider dans leur nouveau métier.

Les membres du C.C.A.S. et l'équipe municipale souhaitent ainsi adresser un message d'encouragement à ces jeunes qui ont choisi la noble voie de l'apprentissage. Exemple à suivre !

Les apprentis

- Débora Bertolotti
CAP service en brasserie café,
- Teddy Canisares-Glatigny
CAP serrurier métallier,
- Adeline Chebaut
CAP coiffure,
- Anthony Dann
CAP restaurant,
- Alexia Foussier
CAP agent polyvalent de restauration,
- Julien Gerbault
CAP installateur sanitaire,
- Nassuhoudine Houmadi
CAP cuisinier,

- André Moreira-Barbosa
CAP pâtisserie,
- Charlotte Pirodeau
CAP pâtisserie,
- Katalina Pré
CAP employé de vente spécialisée OPTA,
- Julien Sauvage
CAP cuisine,
- Juliette Simon
CAP pâtisserie.

Lors de cette même cérémonie, l'équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur et remercier les 11 jeunes qui se sont investis depuis 2014 dans le Conseil Communal des Jeunes. Une citoyenneté exemplaire !



CCAS* et Restos du Cœur

Une fête de fin d'année en commun

Les Restos du Cœur ont l'habitude d'organiser chaque année, un goûter de fin d'année pour les personnes aidées. Le Centre Communal d'Action Sociale a repris cette très bonne idée en 2015 pour les familles bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Nouveauté de l'année 2016, les deux organismes ont uni leurs efforts pour

organiser en commun ce moment de convivialité. C'était le 14 décembre, à la salle polyvalente. Gâteaux, jus de fruits, clémentines, chocolats et distribution de cadeaux étaient au rendez-vous. Petits et grands ont été également captivés par un spectacle : « *En attendant Coco* », par « *Le loup qui zozotte* », compagnie

théâtrale de Chauvigny qui intervient auprès du jeune public. Les participants et les organisateurs de cette journée ont pu les remercier car la compagnie a offert le spectacle, du fait de l'objet social de cette journée. La municipalité se joint chaleureusement à ces remerciements.

*Centre Communal d'Action Sociale.

Repas des Aînés

Une belle journée pour tous

Le traditionnel repas des Aînés de la commune a eu lieu le samedi 10 décembre dernier à la salle polyvalente.

Les Disséennes et Disséens de 68 ans et plus ont été invités par le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) à partager un savoureux repas préparé par le traiteur Alain Ferrand et son équipe. Cette année, 200 convives étaient présents pour participer à cette journée festive, animée par un Disséen : Vincent Moreau. Quelques talents locaux sont venus interpréter des chansons ou raconter des histoires pour le bonheur de tous. Nos doyens présents à cette journée ont été mis à l'honneur et ont reçu des cadeaux. Il s'agissait de Louissette Plisson et André Fourgeaud.

Comme chaque année, les enfants des accueils périscolaires des 2 écoles ont participé à cette journée en décorant les menus que les convives ont découverts sur les tables.

A la suite de ce repas, les membres du CCAS ont apporté, aux personnes de 70 ans et plus qui n'avaient pas pu être présents, un panier garni.





Place de la Grand'Cour Des améliorations réalisées

Suite aux réunions de concertation avec les riverains et les commerçants de la place de la Grand'Cour, il avait été envisagé une nouvelle réglementation concernant la circulation et le stationnement, mais également de nouveaux aménagements. C'est fait !

Le sens de circulation, qui était implicitement appliqué par les usagers de la place, a été matérialisé par des panneaux indicateurs de sens unique et de sens interdit.

Le fléchage de la circulation et le traçage des places de stationnement ont été revus. Comme indiqué à l'entrée de la place, les emplacements de couleur bleue sont réservés à la clientèle des commerces avoisinants, et le stationnement y est limité à une durée d'une heure. Il est donc demandé aux riverains de ne pas mobiliser ces places et de stationner leurs véhicules, soit au centre, soit en contrebas de la place, rue du Clos-Belvoir.

Pour rendre plus facile et plus sûre l'utilisation de cette place, de nouveaux mobiliers urbains ont été installés : barrières de délimitation du chemin piétonnier, plots, bancs et porte-vélos .

Enfin, de grands pots colorés contenant des buis viennent agrémenter cette place. Les premiers échos reçus par les utilisateurs et les commerçants sont très encourageants !

Boulangerie/Pâtisserie de La Grand'Cour Une nouvelle dynamique

Un nouveau commerce doit bientôt ouvrir ses portes sur la place de la Grand'Cour.

Les habitants de Dissay, et surtout les plus anciens, se souviennent bien de ce magasin qui a toujours été une « supérette ». D'abord occupé par M. Lambert, l'actuel propriétaire, il est devenu le « SPAR », et enfin la « COOP ». Mais ce temps est révolu, et c'est Olivier Lageon, le nouveau gérant qui nous l'explique. « Depuis 2 ans que j'habite Saint-Cyr, je suis passé très souvent devant la place

de la Grand'Cour pour rentrer chez moi. A chaque fois je me disais qu'il était dommage que ce magasin soit fermé, son emplacement sur la place étant un atout pour le commerce de proximité. D'autre part, à 39 ans, et après 2 ans comme vendeur pour une grande enseigne d'hypermarché, j'avais besoin de retrouver mon métier. C'est la conjonction de ces deux idées qui m'a poussé à me lancer dans ce nouveau projet que j'ai préparé pendant 10 longs mois. Ah oui, mon métier ! Il est un peu

long : boulanger, pâtissier, chocolatier, glacier, confiseur. J'ai commencé mon apprentissage en 1992 (la vie est drôlement faite : c'était à Dissay). Il a duré 5 années, pour apprendre toutes ses spécialités. Puis de nombreuses expériences (j'ai tenu une boulangerie/pâtisserie à Curzay-sur-Vonne pendant 8 ans) m'ont permis de lier de solides contacts dans le métier. Lorsque je les ai sollicités pour le nouveau commerce, ils m'ont immédiatement apporté leurs soutiens et leurs aides ».

Et voilà qu'arrive la Boulangerie/Pâtisserie « La Grand'Cour » avec, à son bord, outre Olivier, Margaux, vendeuse, et Benoît, apprenti en pâtisserie. « Nous produisons tout sur place, notre pain, nos gâteaux, nos viennoiseries. Nous proposerons du snacking le midi, fait sur place, avec nos produits et ceux des commerces alentour. Et pour apporter plus de services, nous proposerons également plusieurs produits de 1^{re} nécessité (en épicerie sèche), mais

de qualité, et privilégiant le Bio et la production locale ». Une qualité qui tient à cœur à Olivier, et il espère qu'elle sera appréciée par ses clients.

Ouverture :
lundi/mardi et jeudi/vendredi/samedi,
de 7h à 13h et de 16h à 19h30,
le dimanche de 7h à 13h.

Fermé le mercredi et le dimanche après-midi.

**Contact : Boulangerie de la Grand'Cour. 05 49 13 73 59.
boulangeriedelagrandcour@orange.fr**



Be'B Harmony

Un nouveau salon du Bien-être et de la Beauté à Dissay

Une nouvelle association est en cours de création sur la commune. Portée par Céline Texereau (salon de coiffure itinérant « La Femme à Barbe »), et Patricia Lavaud (massage bien-être « Plénitude »), cette association de professionnels(les) a pour objectif de valoriser les métiers du bien-être et de la beauté.

Le premier rendez-vous que vous donne l'association est un salon qui aura lieu à la salle polyvalente de Dissay, le week-end de la Pentecôte,

les 3, 4 et 5 juin prochains. De nombreuses professions seront présentes, et exposeront leurs savoir-faire. Plusieurs animations rythmeront le week-end, tel que des défilés, ateliers création, ou conférences. Des jeux pour enfants, un coin restauration, permettront de passer un bon moment pour toute la famille. Cet événement est donc en train de se mettre en place, mais retenez dès à présent la date. Et souhaitons bonne chance à la nouvelle association !



COLAS et Dissay

Une histoire qui se poursuit

Après avoir réalisé les travaux de réfection des réseaux d'eaux et d'assainissement du Centre-bourg, l'entreprise COLAS ne va pas quitter définitivement Dissay.

En effet, le Directeur de l'agence de Châtellerault informait la commune, juste avant Noël, qu'une équipe de la cellule « Grands Travaux » allait s'installer sur l'ancien site « SCREG » situé sur le Parc d'Activités de Puygremier. Petit retour en arrière : suite à la réorganisation de la société COLAS en 2013, avec l'unification des trois entités du groupe (COLAS, SCREG et SACER), le site de Dissay avait été fermé en 2014. Depuis, malgré la volonté de l'entreprise de vendre le site, aucun acquéreur sérieux ne s'était présenté.

Entre temps, le groupe COLAS s'est vu adjudger un marché important avec la société Vinci Autoroutes : la minéralisation du terre-plein central entre Poitiers et Sainte-Maure-de-Touraine, qui consiste à supprimer la bande végétale centrale, souvent agrémentée d'arbustes et de plantes, pour la remplacer par une structure en bitume ou béton.

La ré-occupation du site a commencé début janvier, et s'étalera sur deux années, le temps des travaux. La nouvelle activité générera sans doute des emplois en local, d'abord en intérim, pouvant évoluer vers des Contrats à Durée Déterminée pour la durée du chantier. Et l'on songe que deux ans, c'est à peu près la date de clôture des études du futur projet d'aménagement de l'autoroute A10 à 2x3 voies entre Poitiers et Veigné (embranchement avec l'autoroute A85), donc le démarrage des nouveaux travaux. Alors, avec quelques « si », l'histoire ne pourrait-elle pas continuer ?

Une rôtisserie ambulante et bien plus !

Vous l'avez sans doute vu en passant par la place Pierre d'Amboise, la « Rôtisserie du Poitou » vient s'installer régulièrement, juste devant l'entrée de la boulangerie située sur cette place, en face du château.

M. Maupin, qui était auparavant commercial en entreprise, est aussi très gourmand (se plaît-il à dire). Il a ainsi décidé, en avril dernier, de partager ses goûts et de lancer sa rôtisserie ambulante.

Très à l'écoute de ses clients, n'hésitant pas à faire goûter ses nouveautés comme à ajouter du jus de cuisson dans les sacs à poulets rôtis, M. Maupin sait allier bon accueil, gentillesse, bonne humeur et service rapide.

Tous les poulets que vous y trouverez sont fermiers et bagués pour une meilleure traçabilité. Au-delà des traditionnels poulets rôtis, on peut acheter des olives du Maroc, des saucissons de montagne des Monts du Lyonnais, faits mains, aux différentes saveurs allant du Beaufort



à la tomate séchée et olives, spécialité très appréciée par le commerçant lui-même. Et vous pouvez faire confiance à ses goûts !

La Rôtisserie du Poitou a donc de nombreuses cartes en main pour satisfaire sa clientèle, et en plus, pour tout achat d'un poulet rôti, Monsieur Maupin vous remettra un bon pour obtenir une baguette tradition gratuite à la boulangerie « Le

Fournil de Dissay ». La solidarité commerciale fonctionne !

Vous retrouverez la camionnette de la Rôtisserie du Poitou : Un samedi soir sur deux, de 17h30 à 20h, Et, en alternance, un dimanche matin sur deux, de 8h30 à 13h. Les jours de présence précis sont affichés dans la boulangerie.

Des huîtres sur le marché Place Pierre d'Amboise

Vous l'avez sûrement remarqué, le samedi matin, depuis le mois de septembre dernier, le marché accueille un nouveau commerçant ambulant à l'enseigne de L'huître Gautret.



Monsieur Gautret est un jeune ostréiculteur passionné, gérant de l'EARL Gautret dont le siège se situe en Charente-Maritime, à Étaules. Il a créé son exploitation ostréicole en partant

de deux cabanes à huîtres qu'il a retapées avec son père. Quelques années plus tard, il a racheté une cabane supplémentaire afin d'augmenter son volume de production, d'assurer la pérennité de son activité et la développer en France et à l'étranger.

Il produit des huîtres selon une technique particulière et ancestrale. Après deux ans passés en pleine mer, dans les

parcs, les huîtres sont élevées à la main en bassin, les claires. Il commercialise ses huîtres sous l'appellation Marennes Oléron sur les marchés de la région, auprès des restaurateurs, dans des foires et des salons minutieusement sélectionnés pour mettre en valeur la qualité de ses produits. Sur son banc vous trouverez toute l'année les fameuses huîtres fines de claires N°1 à N°5, mais aussi des crevettes roses, des langoustines ou, suivant la période, les huîtres fines claires vertes, du saumon...

Huître Gautret présent sur le marché de Dissay tous les samedis de 9h à 12h30.

Vous pouvez le contacter pour toutes commandes d'huîtres ou plateau au 06 17 02 41 62 ou par mail : huitregautret@live.fr

Corine Opsomer

L'esthétique au chevet des maux quotidiens

Esthéticienne depuis plus de 10 ans, Corine Opsomer est venue s'installer à Dissay en 2009, et exerce à son domicile ou chez ses clients.



« Ma profession étant très tactile, j'ai développé mon « savoir-faire » au fil des années. Puis j'ai ressenti, comme une évidence, le besoin d'aller plus loin, dans l'apaisement des angoisses et du stress, mais aussi dans certaines pratiques naturelles ». Corine redevient alors une élève, auprès de Monsieur Fournier, diplômé en médecine chinoise, acupuncture et ostéopathie. Elle apprend à comprendre et maîtriser différentes techniques telles que la pose de ventouses (méthode ancestrale, bien connue de nos grand-mères, voire arrière-grand-mères), les points de Knapp, méthode proche de l'acupuncture, et les modelages pour libérer les tensions du corps.

« Je ne me soustrais pas aux professionnels de santé. Mes clients passent

d'abord par un diagnostic médical chez un médecin, un kinésithérapeute ou un ostéopathe. À ce jour, je continue d'apprendre, j'améliore les pratiques et je découvre de nouveaux horizons ». Désormais, Corine vous invite à la rencontrer et à découvrir sa nouvelle cabine de soins, aménagée pour la relaxation, l'apaisement et le soulagement des maux du quotidien (douleurs articulaires ou musculaires, entorses, stress...). Vous pourrez également y apprécier les soins de beauté que Corine continue, bien sûr, de vous proposer.

Contact :

Corine Esthétique et Santé Naturelle
175 chemin des Meuniers
Tél. : 06 10 80 50.11
Courriel : coco.opso@gmail.com

SOFITES

prend soin de nos dents

Il existe des événements qui méritent un coup de projecteur du fait de leur originalité ! C'est le cas de l'installation de l'entreprise SOFITES, sur le Parc d'Activités de Puységrier, en mai 2016.

Dirigeant de DECOMICRO, à Naintré, pendant 19 ans, société de micromécanique spécialisée dans les implants chirurgicaux pour les os, Jany Teston lance une nouvelle activité avec SOFITES. « Cette entreprise est le résultat d'une rencontre avec un orthodontiste et un orthésiste dentaire, il y a 10 ans. Ces deux personnes ont mis au point un concept novateur pour corriger les problèmes de décalage de mâchoires et de dentition : le PUL, pour Propulseur Universel Light. Elles recherchaient une entreprise en mesure de confectionner les différentes pièces mécaniques pour leur orthèse. J'ai donc commencé à leur fabriquer les pièces minuscules dont ils avaient besoin. Depuis, notre collaboration perdure. Pour résumer, SOFITES fabrique les petites pièces mécaniques,



assemblées par l'orthésiste, pour réaliser l'orthèse que pose l'orthodontiste. Ce qui est intéressant dans ce partenariat, c'est que la technique de soin évolue continuellement, il faut donc concevoir de nouveaux produits, et améliorer ceux déjà commercialisés. Je réalise donc les plans pour chaque nouvelle orthèse, conçoit les outils d'usinage spécifiques, et programme les 3 tours de décolletage à commande numérique. J'ai également mis en place un outil de traçabilité afin

d'assurer le suivi de chacune des pièces que je fabrique ».

Un travail d'orfèvre, dans un atelier où tout est ordonné, rangé, et d'une propreté méticuleuse. Un métier bien spécifique, qui génère un chiffre d'affaires annuel de 300 000 €, et une entreprise qui se développe avec déjà une première embauche. Jany Teston espère bien créer un deuxième emploi courant 2017. Cela valait bien un coup de projecteur !

Domaine de La Fontaine d'Aillé

Un nouveau gîte à Dissay



Depuis un an et demi, Céline et Fabian Plaisir ont emménagé rue de la Fontaine d'Aillé, avec leurs deux enfants. En achetant un ancien corps de ferme (800m² de bâtiments), ils avaient plus qu'un projet, un rêve !

Tout a commencé il y a un peu plus de trois ans. Après une sérieuse étude

de marché, ils constatent que dans la Vienne, notamment aux alentours du Futuroscope, on ne trouve que peu d'hébergements pour des groupes de quinze à vingt personnes. Suivant leur idée, ils cherchent le lieu qui leur permettra de proposer ce type de prestation. Et c'est à Dissay qu'ils trouvent le lieu idéal. « *Notre premier objectif a*

été d'aménager notre nouveau lieu de vie, pour accueillir notre petite famille. Une fois les travaux de notre habitation réalisés, nous avons commencé ceux du futur gîte. Et voilà, nous y sommes, le gîte « Lilas » est ouvert depuis les vacances de décembre dernier », nous raconte Céline. « Nous réalisons une grande partie des travaux nous-mêmes, alors nous avançons à notre rythme, par étapes, en préservant l'équilibre familial » précise Fabian. « Ce gîte de 70m² peut accueillir jusqu'à six personnes. Il est composé de trois chambres, deux salles de bains, et d'une pièce principale avec cuisine équipée. Il est ouvert à la location les week-ends et les périodes de vacances, pour l'instant. ».

Le rêve prend forme et se réalise, et il se pourrait bien que nous en reparlions dans un prochain Dissay Les Échos, car le projet va bien au-delà de la seule notion d'hébergement...

Contact :

Céline et Fabian Plaisir

383 rue de la Fontaine d'Aillé

Tél. : 06 73 95 74 05

**Courriel : gitefontaineaille@gmail.com
gitesfontaineaille.fr**

L'Étang de la Ferme du Pont

Quand la pêche et le plaisir des papilles se côtoient

Voilà une initiative qui va ravir les pêcheurs et autres amateurs de journées au grand air. En ouvrant l'Étang de la Ferme du Pont à Dissay, Erick Braguier propose de cultiver les plaisirs de la pêche loisir, dans un cadre verdoyant.

Un écrin naturel qui comprend un étang d'un hectare, sur trois hectares de terrain. Un petit havre de paix situé dans la zone des étangs, le long de la piste cyclable qui mène à Beaumont (route qui mène à la gare, à partir du pont sur le Clain). C'est le lieu idéal pour aller tendre ses cannes à pêche en toute tranquillité, et se ressourcer en pleine nature. « *J'ai souhaité ouvrir un site agréable, où les pêcheurs*

peuvent se retrouver le temps d'une journée, ou demi-journée, pour partager la même passion que moi », précise Erick Braguier. J'effectue des lâchers hebdomadaires, voire plus nombreux suivant la fréquentation, qui permettent de taquiner la truite d'octobre à avril, et la friture, les carnassiers et la carpe, de mai à septembre. Je propose également des pêches de nuit, et des animations pour des groupes ou des entreprises, ou pour des anniversaires ».

Le site est doté de son propre espace de stationnement, et un terrain de boules permet également de conjuguer plaisir de la pêche et détente. « *D'autres*

activités viendront compléter le site, pour le loisir des grands et des enfants », promet Erick. Lorsque la faim se fait sentir, son fils et lui, restaurateurs à Saint-Georges-lès-Baillargeaux depuis 2007, vous proposent de jolis menus, préparés par leurs soins. Vous pourrez alors vous restaurer sous le barnum, tout en surveillant vos lignes.

Ouvert tous les jours sauf le jeudi, de 8h à 18h d'octobre à avril, et du lever au coucher du soleil de mai à septembre.

Contact :

Erick Braguier 06 61 92 31 48

etangdelafarmedupont@gmail.com

Réseaux du centre-bourg Des travaux indispensables



Alors que la réflexion sur la revalorisation du centre-bourg bat son plein, et avant de débiter des travaux en surface, il fallait bien entendu traiter d'abord ce qui se trouve en souterrain. Et, sous nos pieds, rue de l'église, beaucoup de réseaux sont présents : eau potable, assainissement, eau pluviale, gaz, électricité moyenne ou basse tension, téléphone et réseau d'éclairage ! Le programme de travaux a donc débuté par la réhabilitation complète des canalisations de transport d'eau potable, ainsi que de tous les branchements des

riverains qui y étaient raccordés (entreprise COLAS). En parallèle, l'inspection des réseaux d'assainissement (eaux usées) a permis ensuite de les réhabiliter totalement par un procédé de chemisage. Ce procédé consiste, après un nettoyage et un fraisage rigoureux, en la mise en place d'une résine spécifique qui épouse la forme des canalisations et les rend totalement étanches (entreprise AREHA). Il faut préciser que les réseaux existants n'avaient pas été modifiés depuis une bonne soixantaine d'années !

Les différents travaux ont débuté au bout de la Levée des platanes le 7 juillet 2016. Cette date a été choisie pour éviter de bouleverser les circuits de transports scolaires. Le premier tronçon, sur la Levée des platanes, a nécessité une tranchée de 1,50 m de large au milieu de la route, et donc une gestion alternée de la circulation, avec des feux tricolores. En parallèle, il fallait rejoindre certains branchements. Ceci a impacté aussi la circulation de la rue du Parc.

Le chantier s'est poursuivi, entre la place de l'école et le carrefour de la rue des Lordières. La circulation a dû alors être déviée car le passage intensif des véhicules ne permettait pas d'assurer la sécurité des travailleurs. A partir du mois d'août, le chantier s'est déployé à hauteur de la place Pierre d'Amboise, sous une chaleur torride. Le travail a été soutenu, vu le nombre de riverains, habitations ou commerces, à raccorder à cet endroit. A cette occasion, des logements plus éloignés ont aussi vu leurs réseaux mis à neuf : de la Poste au château ou dans l'impasse Soubise. Autant qu'il a été possible, l'accès aux commerces a été préservé durant cette période et une signalétique spécifique mise en place.



La partie la plus étroite de la rue de l'église n'a pas laissé d'alternative possible : route barrée totalement (sauf riverains) et déviation obligatoire durant la journée. Ce fut aussi la partie la plus difficile pour les techniciens des entreprises. Il aura fallu reprendre de nombreux branchements anciens pris dans des murs épais (60 à 70 centimètres).

De la mi-novembre à la mi-décembre, c'est le dernier tronçon de la rue, jusqu'à la route de Saint-Cyr, qui a été accompli, en ajoutant ici l'enfouissement des réseaux d'électricité et d'éclairage, qui n'était pas encore réalisé.

Les travaux de terrassement, d'enfouissement et de voirie se sont terminés le 15 décembre. C'est, en ce début d'année 2017, au tour des différents concessionnaires des réseaux d'intervenir. Après avoir vérifié la bonne tension électrique, contrôlé l'absence de fuites et le bon état sanitaire de l'eau potable, ils pourront effectuer les raccordements. Les poteaux et fils aériens seront alors enlevés en février.

Au cours de ces six mois de chantier, une mission archéologique a été menée, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour repérer d'éventuels vestiges de notre Dissay



ancien. Cette mission fera l'objet d'un rapport qui sera mis prochainement à la disposition du public.

Ce chantier nécessite deux reprises de chaussée, une provisoire pour refermer les tranchées et permettre une circulation le temps des contrôles et des finitions, et une reprise définitive en enrobé avec des procédés homologués par le Conseil départemental.

Ces travaux importants, dont Eaux de Vienne SIVEER a réalisé la maîtrise d'œuvre, ont, bien entendu, été

programmés en préambule au réaménagement du centre-bourg. Ils étaient incontournables et indispensables, en raison de la vétusté des réseaux dans ce centre historique. Ils auront généré quelques perturbations, qui ont nécessité beaucoup de compréhension et de dialogue.

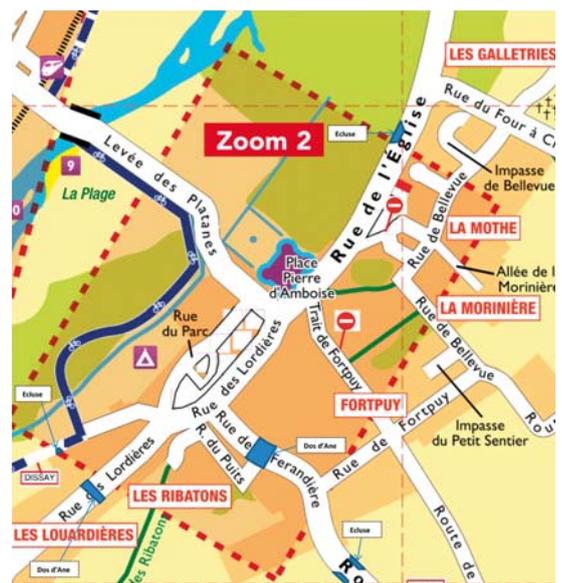
A ce sujet, la municipalité remercie les entreprises, les commerces, les riverains et usagers qui, toutes et tous, ont « joué le jeu ». En contrepartie, ces travaux permettent d'assurer la sécurité des approvisionnements en eau, gaz, électricité et téléphone pour de nombreuses années.

Sécurité routière

STOP à la vitesse : bientôt une zone 30 !

Lorsque l'on devient piéton ou cycliste, lorsque l'on accompagne ses enfants à l'école ou que l'on sort sa voiture de son garage, lorsque l'on déplace ses poubelles pour le ramassage, ou qu'on les rentre le lendemain : les voitures, et autres véhicules motorisés, roulent trop vite ! Qui d'entre nous n'a jamais fait ce constat ?

Cette préoccupation, partagée par la municipalité, a conduit les élus de la commission Environnement et Cadre de Vie à étudier des solutions pour diminuer la vitesse dans plusieurs lieux de la commune. La première zone concernée correspond au centre bourg « élargi » de la rue des Lordières à la rue de l'Église, de la levée des Platanes à la rue de la Ferrandière, incluant les rues de Fortpuy et de Bellevue. Les solutions envisagées ont été ensuite amendées par l'équipe municipale, et la mise en place est prévue sur le premier semestre 2017. La municipalité va profiter des deux prochaines réunions de quartiers pour vous présenter le schéma projeté, et échanger avec vous. **Rendez-vous les vendredis 3 et 10 février prochains à la Maison des associations (voir p.7).**



Centre-bourg

La démarche participative dessine le projet...



Durant l'année 2016, vous avez certainement rencontré Élise Macaire ou Franck Buffeteau, dans les rues, sur le marché ou au 83, rue de l'église. Architectes de formation, ils ont reçu mandat de la municipalité pour mener la démarche participative dans le cadre du projet de réaménagement du centre-bourg.

Après des échanges fructueux avec l'équipe municipale, ils sont allés à votre rencontre. Il s'en est suivi une balade paysagère (1^{er} mai), plusieurs rencontres avec la population, en lien avec le Conseil Communal des Jeunes, sur le marché, des questionnaires décalés (mais pas trop) collectés, une journée complète fermée à la circulation rue de l'église (2 juillet), la mise en place d'un espace repère (83 rue de l'église), un stand au forum des associations (10 septembre) et des réunions de restitution.

La réflexion des élus portait tout naturellement, en premier lieu, sur les usages quotidiens de l'espace public, avec ses difficultés (par exemple, le partage de la voirie entre véhicules,

piétons et deux-roues). La démarche engagée avec la population amène à prendre de la hauteur au sens propre comme au sens figuré. Se découvre ainsi un Dissay qui, autour du bourg possède un écrin de verdure, à mettre en valeur. Il peut représenter un potentiel intéressant de balades touristiques, « une respiration », pour les disséens comme pour des visiteurs potentiels. Commencent à se dessiner les « possibles » de notre Dissay futur. Les balades ont fait apparaître de magnifiques points de vue (« belvédères ») sur le centre et son château à divers endroits de la commune, mais aussi un patrimoine vert et architectural sur les façades que la circulation rapide et dense empêche de voir.

Dans les souhaits exprimés par les habitants, il ressort une demande de création ou de mises en valeur d'espaces conviviaux dans des lieux tels que la rue de l'église et la place Pierre d'Amboise. Des lieux existants pourraient s'ouvrir, par exemple derrière l'église et autour du presbytère. En recréant des passages piétons entre les coteaux et le bourg, des

cheminements et des belvédères paysagers, la place Pierre d'Amboise peut renforcer son rôle de lieu de convergence, à valoriser et à faire mieux vivre avec ses commerces. La rue de l'église, embellie et végétalisée, peut devenir un lieu d'échanges.

Dans le cadre de la mission participative, il reste à travailler plus précisément, avec la population, sur la place Pierre d'Amboise et sur l'espace autour de l'église, pour définir une nouvelle organisation possible alliant circulations piétonne et automobile et lieux de convivialité à créer.

Ces réflexions participatives vont se traduire, très concrètement, par la rédaction de pièces administratives pour choisir une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de programmer et suivre les travaux prévus pour fin 2017 et au-delà. Si vous voulez participer à ces réflexions, ne tardez pas à vous faire connaître !

Contact Françoise Debin
06 22 95 03 84.

Voirie :

320 000 € d'investissements réalisés en 2016 !

Pour améliorer le cadre de vie, l'équipe municipale a voté, en 2016, un budget d'investissement de plus d'un million d'euros dont près d'un tiers consacré aux travaux de voirie. Les choix sont effectués par la connaissance des élus de terrain des besoins de la population et doivent également tenir compte des possibilités financières de la commune. Une partie de ces travaux parmi les plus importants, toujours très demandés pour améliorer la sécurité de nos déplacements, vous est présentée ici.

Route de la Garenne



Les accotements avaient souffert du passage des véhicules et du ruissellement des eaux pluviales. Des ornières s'étaient formées, rendant le cheminement dangereux. Ils ont été repris au début du mois de décembre, route de la Garenne, aux Tiers, et chemin des Marais.

Coût : 9 700 euros.

Rue de Bellevue

Cette rue nécessitait un traitement différencié selon les parties. Ces travaux se sont donc déroulés en deux phases.

De la fin juin au début du mois de juillet dernier, cela a commencé depuis la route départementale n° 15, (face au cimetière) jusqu'au virage du Trait de la Charbonnière. Les caniveaux et les bordures de trottoirs ont été entièrement repris et les fossés curés. La voirie a été renforcée et recouverte d'un nouveau tapis en enrobé. Une bande piétonne a été créée en calcaire partout où cela a été possible. À cette occasion, un petit parking en enrobé a également été refait, près du transformateur électrique. Enfin, pour permettre aux marcheurs de profiter d'une pause

agréable, le banc, déjà présent ici avant les travaux, a été remis en place.

Coût : 97 800 euros.

La deuxième partie de la rue, depuis le Trait de la Charbonnière jusqu'au château d'eau de Fortpuits, nécessitait un rabotage sur sa surface pour faire ensuite une reprise de la chaussée en enrobé et une remise en état des accotements. C'est fait depuis novembre 2016.

Coût : 28 220 euros.

Rue du Chataillon



Cette petite route relie les Tiers à la Cormaillière. Son état, déjà peu satisfaisant, s'était largement dégradé avec les inondations du printemps 2016. C'est pourtant une route empruntée, notamment par un circuit des transports scolaires. Elle a donc fait l'objet d'une réfection au début

du mois de décembre 2016.

Rabotage, reprofilage et un tapis d'enrobé à chaud lui ont redonné une nouvelle jeunesse. La reprise des accotements a complété le tableau.

Coût : 33 150 euros

La Jonchère : sécurisation routière



Des travaux ont eu lieu dans le quartier de la Jonchère (route de Dissay à Saint-Cyr) pour résoudre un problème récurrent de vitesse excessive et améliorer ainsi la sécurité. Une « zone 30 » est désormais en place, du virage à l'entrée du hameau jusqu'aux dernières maisons de Dissay. Cela comprend la construction d'un plateau ralentisseur au niveau de l'abribus et l'installation de chicanes de part et d'autre, permettant aux piétons de circuler plus facilement sur les accotements. Ces travaux ont eu lieu courant août 2016, en accord avec le Conseil départemental car il s'agit d'une route départementale. En parallèle un curage des fossés et un busage sont venus améliorer la gestion des eaux pluviales.

Coût : 24 500 euros.

Rue de la Mothe



Cette rue ancienne était très endommagée, en particulier du fait du ruissellement de l'eau pluviale. Elle a donc fait l'objet d'un rabotage et d'une purge sur toutes les zones abîmées au mois de juin 2016. En parallèle, les caniveaux ont été presque entièrement repris pour permettre l'écoulement des eaux en surface. Au final, un enrobé est venu parachever le revêtement jusqu'au niveau du parvis de l'église. La partie la plus basse sera quant à elle reprise plus tard, lors des aménagements futurs de la rue de l'église.

Coût : 24 300 euros.

Longève

Des travaux de réfection de voirie ont eu lieu, entre le carrefour de Beaumont et les dernières maisons de la route de Longève. La chaussée a été renforcée par l'ajout de matériaux, avant une reprise par un nouvel enrobé à froid. À cette occasion, les tampons d'assainissement ont été changés et surtout, des trottoirs ont été installés ou repris. Par ailleurs, ces travaux ont permis de régler des soucis de gestion d'eau pluviale devant les habitations. Ces travaux ont eu lieu en novembre, durant 3 semaines.

Coût : 41 393 euros.

Route de Vassé, Marit et l'Herbaudière

Sur Vassé, la voirie était très endommagée. Une purge sur 60 centimètres de profondeur était nécessaire à hauteur des maisons et au carrefour de la route de la Garenne et de la route de Marit. Le sous-sol a été renforcé par l'ajout de matériaux de voirie, avant une finition en enrobé. Pour la route de Marit, jusqu'à l'Herbaudière, les zones endommagées ont été nettoyées, la route a été reprofilée et renforcée, avant d'y appliquer un revêtement bicouche gravillonné. Travaux effectués en octobre 2016.

Coût : 58 600 euros.



Des travaux aussi à l'école élémentaire !

Comme chaque année, les périodes des vacances scolaires sont propices aux travaux dans les écoles.

Une salle de classe a été rénovée l'été dernier à l'école élémentaire

Paul-Émile Victor. Les peintures et le plafond ont été refaits ainsi que l'éclairage avec des ampoules plus économiques. Un film opaque posé sur les vitres va protéger les enfants des rayons du soleil, sans empêcher la lumière de rentrer.

Comme dans les deux autres classes rénovées récemment, elle a été équipée d'un vidéo projecteur fixe et d'un ordinateur pour faciliter l'apprentissage des élèves et la pratique pédagogique.

Coût : 11 285 euros.



Les sanitaires des garçons ont été entièrement rénovés en juillet et août. Une réfection qui fait suite à celle des sanitaires des filles, réalisée en 2015. Le carrelage, la faïence murale et les peintures ont été refaits et apportent une touche colorée. Les sanitaires et lavabos ont ensuite été posés. Tout cela s'est fait dans le respect des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Enfin, pour garder un air sain, une ventilation a été mise en place.

Coût : 39 248 euros.



Paysage et biodiversité Une première plantation participative de haies



La municipalité de Dissay s'est engagée à replanter des haies et des arbres pour créer des corridors écologiques. Cela a débuté avec le soutien financier de la Région Poitou-Charentes, dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue, devenu depuis un projet national. Une première action réalisée à Dissay a pour but de favoriser la circulation de la biodiversité entre le Coteau des Pendants (classé en Zone Naturelle d'intérêt Floristique et Faunistique) et le bois de la Garenne, afin de sauvegarder les habitats, donc les espèces animales et végétales. Vous avez pu voir ces plantations protégées par la paille le long de la voie romaine.

La plantation de haies et d'arbres est aussi l'une des 22 actions de notre Agenda 21 local.

Notre prestataire Prom'Haies, (association qui agit en Poitou-Charentes pour les haies et l'arbre hors forêts) a établi un programme de plantation d'espèces, dont certaines labellisées « Végétal local ». Après avoir réalisé une animation pédagogique en classe, Prom'Haies a,

sur le terrain, encadré un après-midi de plantation avec les élèves puis une matinée avec des Disséens ayant répondu à l'appel.

Cette première plantation a été préparée par les agents municipaux et Dissay Nature, section du Foyer d'Éducation Populaire et Sportive avec un griffage du sol, un labour et un passage de cultivateur et rotovateur. Les enfants de l'Accueil de Loisirs de Puygremier sont ensuite venus piquer le terrain, c'est-à-dire marquer l'emplacement des futurs plants. Puis, c'était le tour des 55 élèves de CM2 de l'école Paul-Émile Victor qui ont creusé des trous, praliné et planté des plants, posé des protections et paillé le terrain, grâce à la paille déposée par Moïse Bernard, agriculteur disséen. Ils ont ainsi créé 60 mètres de haies ! Enfin, un samedi entier et un dimanche matin, une quarantaine de Disséens - bénévoles des associations, volontaires et élus - encadrés par Prom'haies puis Dissay Nature ont installé 380 mètres de haies le long de la voie romaine.

L'action en chiffres

- **130** intervenants, dont **75** enfants
- **440** mètres linéaires plantés en haie bocagère
- **590** plants d'arbres ou arbustes
- **11** tonnes de paille
- Coût **3 700 €** TTC dont Région **2 960 €** et Commune **740 €**

Cette action s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, génératrice de convivialité et de lien social. Elle représente un bienfait pour notre environnement et le développement durable. Au-delà du plaisir des sens, elle contribue à conserver et régénérer les sols, à atténuer les impacts du changement climatique, à préserver notre ressource en eau et notre biodiversité. Merci à tous les participants !

Le label « Végétal Local » identifie des plants d'origine génétique tracée issus de graines récoltées localement. En France, onze producteurs seulement répondent à ce label depuis février 2016. Pour le Poitou-Charentes c'est Prom'haies qui est garant de la production d'espèces sauvages locales.

Plus d'info sur ce site : www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles

Avec son Agenda 21 local, Dissay s'engage

La France s'est engagée à Rio, lors de la conférence sur l'environnement et le développement à mettre en œuvre l'Agenda 21 de Rio, programme d'actions pour le XXI^e siècle orienté vers le développement durable. A chaque niveau de collectivité, revient la responsabilité d'élaborer, pour son territoire, un Agenda 21 local.

L'Agenda 21 local de la commune de Dissay a été voté lors du conseil municipal du 2 septembre 2016.

Dissay s'engage sur un programme de 3 orientations constituées de 22 actions pour les 3 années à venir. Ces orientations sont : l'économie locale et la consommation sobre, les services et animations de proximité et la qualité de l'environnement.

Lors du Forum des associations du 10 septembre, la commune disposait d'un stand pour présenter ce programme.

Parmi les 22 actions qui constituent le programme, l'équipe opérationnelle, ainsi que le maire et les adjoints en ont priorisé 9 qui seront lancées en 2017. Ces actions ont été présentées le 20 octobre. Les 12 autres actions feront l'objet d'une planification et seront lancées en 2018 et 2019.

Chaque participant s'est inscrit pour une ou plusieurs actions de son choix. Une trentaine de disséennes et disséens ont manifesté leur intérêt pour mener à bien ces actions.

En décembre, 3 réunions (une par orientation) se sont déroulées pour initier ce premier programme.

Une première opération a déjà été réalisée en décembre 2016 : la plantation de haies le long de la voie romaine (voir p.22). Elle sera reconduite en 2017.

Si une ou plusieurs de ces 9 actions vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre les groupes, il n'est pas trop tard !

Agenda 21



Contact : Maryline SOLEILHAC.
Conseillère déléguée Agenda 21
Maryline.soleilhac@orange.f

Les actions retenues pour commencer en 2017

Orientation économie locale et consommation sobre

- Encourager la baisse de production de déchets et favoriser l'action de tri des déchets en différents points de la commune et lors d'évènements locaux,
- Instaurer un tri sélectif pour tous les services communaux et les écoles,
- Créer un pôle d'échange de savoirs.

Orientation services et animations de proximité

- Créer un évènement fédérateur en compléments de spectacles gratuits,
- Réinvestir la plage comme lieu de loisirs et de détente.

Orientation qualité de l'environnement

- Créer un forum vert pour initier à de nouvelles pratiques de gestion,
- Replanter des haies pour protéger et améliorer notre environnement. Planter des arbres isolés ou groupes « ouverts à la cueillette »,
- Créer des évènements citoyens participatifs autour de la qualité de l'environnement.

Cimetière :

Concilier entretien et préservation de l'environnement

La municipalité s'est engagée depuis plusieurs années à réduire l'usage des pesticides dans les espaces publics, dans le cadre de la Charte régionale « Terre Saine ». La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015, qui s'applique depuis le 1^{er} janvier de cette année, va encore plus loin. L'État, les collectivités locales et établissements publics ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades et voiries. De nouvelles pratiques alternatives pour l'entretien ont commencé avec un désherbage manuel et mécanique effectué par l'équipe des Espaces Verts. Des essais de matériels ont été réalisés pour maîtriser les plantes envahissantes : désherbeur thermique à eau chaude, houe maraîchère, réciprocatrice

(débroussailleuse qui ne produit pas de projections). L'équipe se forme à de nouvelles techniques et à des pratiques plus durables, plus respectueuses de l'environnement, de la santé et de la qualité de l'eau.



Ainsi, le cimetière va être végétalisé différemment. Pour cela, il a fallu attendre que les désherbants présents dans le sol se dégradent. Actuellement, des essais de semis de graminées sont faits sur certaines allées gravillonnées : le projet est de transformer ces allées en allées vertes. Des semis avec des plantes vivaces seront réalisés au printemps dans le secteur le plus ancien du cimetière : le projet est de créer un fleurissement naturel et renouvelé. Des panneaux explicatifs seront posés. Chaque Disséen participera également au changement en entretenant sa partie privée, c'est-à-dire les entretombes et les arrières-tombes. L'équipe des Espaces Verts s'implique activement sur les allées et sur les arbres, arbustes et pelouses. Le cimetière de Dissay sera ainsi plus sain, plus vert et plus fleuri !



Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur www.dissay.fr

JANVIER

Samedi 28	Cinéma de Nini - Comité des fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 29	Championnat régional - Twirling	Gymnase

FÉVRIER

Jeudi 2	Cinéma chez nous - Mairie + F.E.P.S.	Salle polyvalente
Vendredi 3	Réunion de quartier - Mairie	Maison des associations
Dimanche 5	Loto - A.P.E. les p'tits les grands	Salle polyvalente
Vendredi 10	Réunion de quartier - Mairie	Maison des associations
Samedi 11	Fête de la soupe - A.D.A.B. Vilvert	Salle polyvalente
Mercredi 15	L'heure du conte	Médiathèque municipale
Vendredi 17	Ludothèque itinérante Ludo'Trot	Médiathèque municipale

MARS

Jeudi 2	Cinéma chez nous - Mairie + F.E.P.S.	Salle polyvalente
Samedi 4	Loto - C.S.D. Foot	Salle polyvalente
Samedi 11	Loto - Banda l'Espérance	Salle polyvalente
Vendredi 17	Concours de belote - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 18	Dissay Quoi - Comité de jumelage	Salle polyvalente
Dimanche 19	Commemoration guerre d'Algérie - Mairie	Monument aux morts
Samedi 25	Diner dansant - Basket-club Val Vert	Salle polyvalente
Mercredi 29	Carnaval des écoles A.P.E. les p'tits les grands + écoles + mairie	Rues de Dissay
Jeudi 30	Cinéma chez nous - Mairie + F.E.P.S.	Salle polyvalente
Jeudi 30 - dimanche 2	Cirque - Cirque Hart	Place de la Mourauderie
Vendredi 31	Ludothèque itinérante Ludo'Trot - Grand Poitiers	Médiathèque municipale

AVRIL

Samedi 1 ^{er}	Inauguration de la Halte Jacquaire	Logement de la Poste
Samedi 1 ^{er}	Expo motos anciennes	Marché
Samedi 1 ^{er} et dimanche 2	« Les pas perdus » - Théâtre du Clos-Belvoir	Maison des associations
Samedi 1 ^{er}	Stage de danse - Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Vendredi 7	Concours de belote - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 8	Vide grenier - Karabouille	Salle polyvalente
Dimanche 9	Loto - Judo Vallée du Clain	Salle polyvalente
Samedi 15	Gala - Twirling l'Espoir	Gymnase
Dimanche 23	Élection présidentielle 1 ^{er} tour	Salle polyvalente

Jeudi 27	Cinéma chez nous - Mairie + F.E.P.S.	Salle polyvalente
----------	--------------------------------------	-------------------

MAI

Lundi 1 ^{er}	Thé dansant - FNACA	Salle polyvalente
Mercredi 3	L'heure du conte	Médiathèque municipale
Dimanche 7	Élection présidentielle 2 ^e tour	Salle polyvalente
Lundi 8	Commemoration armistice - Mairie	Monument aux morts
Samedi 13	12 ^e open de mölkky - Mölkkyroscope	Camping municipal
Samedi 13	Troc plantes - Agenda 21	Centre-bourg
Mercredi 17	Sortie Nature et Cyanotype	Côteau des Pendants
Vendredi 19	Concours de belote - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 20 - Dimanche 21	Dissay en fête - Comité des fêtes	Salle polyvalente

JUIN

Mi-Juin à Septembre	« Les rendez-vous de l'été 2017 », programmation en cours - Mairie	Dissay
Jeudi 1 ^{er}	Cinéma chez nous - Mairie + F.E.P.S.	Salle polyvalente
Samedi 3 - Lundi 5	Salon Bien-être et beauté Be'B Harmony	Salle polyvalente
Dimanche 11	Élections législatives 1 ^{er} tour	Salle polyvalente
Mercredi 14	L'heure du conte	Médiathèque municipale
Samedi 17	Trophée Judo - J.V.C.	Salle polyvalente
Dimanche 18	Élections législatives 2 ^e tour	Salle polyvalente
Jeudi 22	Cinéma chez nous - Mairie + F.E.P.S.	Salle polyvalente
Samedi 24	Soirée de fin d'année - Karabouille	Maison des associations
Vendredi 30	Fête « Vive l'été et la musique » A.P.E. + comité des fêtes + écoles + mairie	Esplanade du 14 juillet

JUILLET

Dimanche 2	Thé dansant - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Vendredi 14	Fête nationale - Mairie	Monument aux morts

AOÛT

Jeudi 3	Thé dansant - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
---------	-------------------------------------	-------------------

SEPTEMBRE

Samedi 9	Forum des associations - Mairie	Gymnase
Dimanche 10	Thé dansant - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 16 et Dimanche 17	Journées du patrimoine Mairie et conseil paroissial	Église

Sur les registres de l'Etat civil disséen, au cours des derniers mois...

Naissances...

- BOURSIER Timéo Noah
Jean-Christophe
- CANTIN Timéo Norbert Richard
Lucien
- CHEAÏB Jamil
- GAUTIER Mayeul Marius Louis
- LAURENDEAU Coline
- LECOMTE Aurore Roxane
- LECOMTE Clémence Diane
- MUNIER Nathan Aimé

- PLANCHON MARTIN Alicia Anna
- REMAUD Leïna Cloé Sonia
- SAYAVONG Vassana Léa
- VOUHÉ Wendy Christine Odile

Mariages...

- DENYS Laure / LAURENT Tony
- JOLIVET Emmanuelle / MALFOY Loïc
- RANCIER Aurélie / DESPRÉS Nicolas
- CHAMBRAGNE Léa/

BRÉMOND Vincent

- MARTINEAU Stéphanie / RAHOUL Emmanuel
- GENDRE Maryline / GUYOT Benjamin

Décès...

- ANDRÉ Alain Marcel Alfred
- BERNARD Georgette Raymonde
Veuve BETTEMBOURG
- BOISDRON René
- DEBLAY André

FROMENT Jacques Yves

- FROMENT Jacques Yves
Raymond
- MATHIEU Jérémy Paul Maurice
- MERCIER Guy Rémy Marcel
- NAUD Lucien Adrien René
- ROSSARD Frédéric
Patrice Simon
- SAULNIER Joël Henri
- VALOIS Guy Bernard
- VEZIN René Daniel
Jean-Claude